



Gestion des risques dans l'agriculture : une approche holistique

Points clés

- Les agriculteurs sont exposés à des risques variés qui peuvent entraîner des fluctuations de leurs revenus.
- Les politiques de gestion des risques doivent prendre en compte tous les facteurs qui, ensemble, ont une incidence sur les revenus agricoles, et non pas se concentrer sur un seul, comme les prix ou les rendements.
- Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans la gestion des risques d'événement catastrophique dont la survenue est peu probable, mais qui ont des conséquences notables sur beaucoup d'exploitations.
- Cependant, l'action publique ne doit pas contrarier les stratégies que les agriculteurs eux-mêmes mettent en place pour faire face au risque professionnel normal, ni empêcher les solutions faisant appel au marché, comme les assurances privées et les contrats à terme.



Quel est le problème ?

Le secteur agricole a toujours été exposé à la volatilité des prix. Les fluctuations des prix des intrants et des produits sont même généralement plus grandes dans l'agriculture que dans les autres secteurs. Cela est dû en partie au fait que la production est tributaire des conditions naturelles et météorologiques, et en partie aux caractéristiques des marchés des produits agricoles de base, qui peuvent amener les prix à réagir vivement aux variations de l'offre. De manière générale, les prix sont plus susceptibles de « flamber » que de chuter, entre autres, car la plupart des produits agricoles peuvent être stockés lorsque les prix sont bas et vendus plus tard.

Les épizooties et les événements météorologiques défavorables comme les inondations et les sécheresses contribuent eux aussi à la volatilité de l'offre et peuvent avoir des répercussions négatives sur les revenus des producteurs, les marchés, les échanges et les consommateurs. On s'attend à ce que leur fréquence augmente sous l'effet du changement climatique. Liés entre eux, les risques rencontrés en agriculture se cumulent dans certains cas et se compensent mutuellement dans d'autres. Ainsi, lorsque les prix des intrants (les engrais, par exemple) et des produits (comme les produits agricoles de base) évoluent dans la même direction, l'effet sur les recettes nettes est limité. Les risques de production peuvent être en partie compensés par les variations des prix : lorsque les rendements des cultures sont bas et les prix élevés, les revenus sont plus stables. C'est l'effet net des risques sur les revenus qui importe.

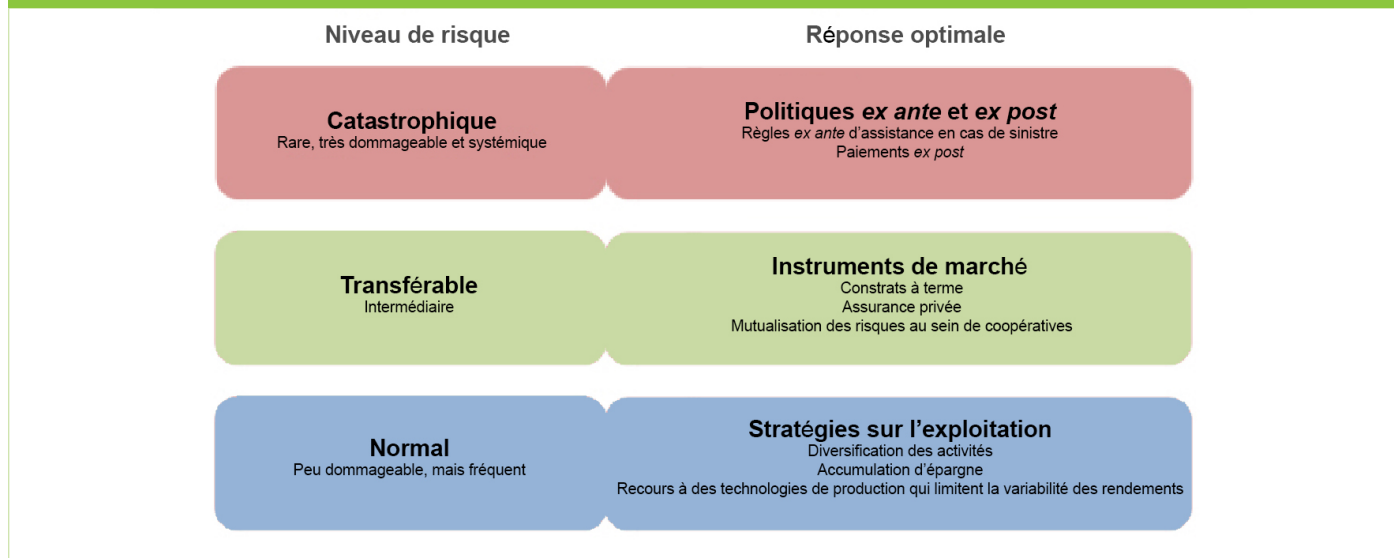
D'après les travaux de l'OCDE, on peut définir trois degrés de risques, qui n'appellent pas les mêmes réponses :

- **Les variations normales de la production, des prix et des conditions météorologiques ne requièrent pas de réponse particulière des pouvoirs publics.** Elles peuvent être prises en charge directement par

les exploitants dans le cadre de leur plan d'activité ordinaire, moyennant la diversification de la production ou le recours à des technologies de production qui atténuent les fluctuations des rendements. Le lissage des revenus à l'aide de la fiscalité des entreprises fait aussi partie de la gestion du risque normal.

- **À l'autre extrémité du spectre, les événements rares mais catastrophiques, qui touchent en grand nombre ou en totalité les agriculteurs d'un vaste secteur vont au-delà des capacités des exploitants ou du marché à faire face.** Les sécheresses prononcées frappant des régions étendues et la propagation de maladies très contagieuses en sont des exemples. Les pouvoirs publics peuvent avoir à intervenir dans ces cas.
- **Entre les risques normaux et les risques catastrophiques se situent les risques couverts par le marché, qui peuvent faire l'objet d'instruments de marché tels que l'assurance ou les marchés à terme,** ou de dispositifs de coopération entre agriculteurs. Les dégâts causés par la grêle et certaines variations des prix du marché sont des exemples de risques couverts par le marché.

Les outils de gestion des risques sont essentiels pour permettre aux agriculteurs d'anticiper les chocs, de les éviter et d'y réagir. S'ils sont efficaces, les systèmes de gestion des risques agricoles peuvent préserver le niveau de vie de ceux qui sont tributaires de l'agriculture, renforcer la viabilité des entreprises agricoles et créer des conditions qui facilitent l'investissement dans le secteur.



Source : OCDE (2011), *Gestion des risques en agriculture - Évaluation et conception des politiques*, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264174795-fr>.



Que devraient faire les dirigeants ?

Une approche globale est nécessaire, pour tenir compte des interactions entre les différentes sources de risques, les différentes stratégies et les différents acteurs (aussi bien publics que privés).

- **Les pouvoirs publics devraient adopter une approche holistique de la gestion des risques**, pour évaluer tous les risques et leurs relations mutuelles, et éviter de se polariser sur une seule source de risques, comme les prix.
- **Les pouvoirs publics devraient également renforcer leur coopération et leur communication avec les parties prenantes**, agriculteurs et vétérinaires compris, de façon à connaître la capacité des exploitants à gérer les risques et les autres ressources nécessaires pour améliorer les réponses apportées.
- **Les politiques de gestion des risques agricoles devraient être concentrées sur les risques catastrophiques qui sont rares mais peuvent causer des dommages importants** sur beaucoup d'exploitations en même temps. Les procédures, les responsabilités et les limites de l'intervention publique (notamment les critères de déclenchement et le type et le niveau de l'assistance à apporter) devraient être définies avant que l'événement ne survienne.
- **Les pouvoirs publics ne devraient pas apporter de soutien à la gestion du risque « normal »**. Cette dernière doit relever des agriculteurs eux-mêmes. Les prix minimums d'intervention ou les paiements déclenchés lorsque les prix ou les recettes sont bas peuvent en réalité être contre-productifs, car ils ont tendance à favoriser des pratiques agricoles plus risquées.

- **De même, l'action publique ne doit pas laisser les assurances subventionnées étouffer le marché de l'assurance privée**. Les assurances subventionnées peuvent coûter cher à la collectivité et ne dissuadent pas les sinistrés de faire pression sur les pouvoirs publics pour obtenir ponctuellement des aides supplémentaires après une calamité.
- **Les pouvoirs publics devraient jouer un rôle de premier plan dans la création de conditions « de départ » satisfaisantes**, en fournissant les informations, en établissant les réglementations et en assurant la formation, ces conditions étant nécessaires au développement d'outils de gestion des risques fondés sur les marchés, comme les contrats à terme, les assurances et les contrats de commercialisation.



Sources principales

- Risk Management of Outbreaks of Livestock Diseases
- Gestion des risques dans les petites exploitations agricoles des pays en développement
- Gestion des risques en agriculture - Évaluation et conception des politiques
- La gestion des risques agricoles : Canada et Espagne (français) Australie, Pays-Bas et Nouvelle-Zélande (anglais)
- A Comparative Study of Risk Management in Agriculture under Climate Change

Une liste complète des livres et documents pertinents peut être consultée à l'adresse <http://oe.cd/taking-stock-fr> et sur le site de la réunion ministérielle de l'agriculture <http://oe.cd/agmin-fr>.